Bruxelles, le 18.9.2008
COM(2008) 566 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Multilinguisme: un atout pour l'Europe et un engagement commun

La diversité linguistique constitue pour l'Europe un défi. Mais c'est là, de notre point de vue, un défi salutaire. (Amin Maalouf, Groupe des intellectuels pour le dialogue interculturel)

1. INTRODUCTION

La coexistence harmonieuse de nombreuses langues en Europe est un symbole puissant de l'aspiration de l'Union européenne à l'unité dans la diversité, l'une des pierres angulaires du projet européen. Les langues définissent les identités personnelles, mais s'inscrivent également dans un héritage commun. Elles peuvent faire office de pont vers d'autres personnes et d'accès ouvert vers d'autres pays et cultures, en favorisant la compréhension mutuelle. Une politique du multilinguisme réussie peut élargir les perspectives offertes aux citoyens: elle peut augmenter leur employabilité, faciliter leur accès aux services et l'exercice de leurs droits et contribuer à la solidarité par un renforcement du dialogue interculturel et de la cohésion sociale. Vue sous cet angle, la diversité linguistique peut devenir un atout précieux et ce, de plus en plus, dans le monde globalisé d'aujourd'hui.

[Voir le document complet]